

Les évolutions de l'agriculture, un choix politique enfoui.

Exode rural, remembrement, alimentation... ces phénomènes nous sont souvent présentés comme des évolutions naturelles, guidées par la volonté de progrès ou par les contraintes de l'histoire.

Il n'en est rien ; l'état de notre agriculture, ses résultats procèdent bien plus de décisions politiques fondés sur des intérêts ou des stratégies aux objectifs établis. Plonger dans cette profondeur du temps doit nous permettre de saisir ses enjeux actuels et de mesurer notre capacité à impacter son état futur.

1- remembrement et exode rural, origines du « mal être agricole » ?

Le 20 novembre 2024, la journaliste Inès Léraud et le dessinateur Pierre Van Hove publient *Champs de Bataille. L'Histoire enfouie du remembrement* aux éditions Delcourt. Ce remarquable ouvrage très documenté revient sur un pan méconnu de l'histoire agricole française, les mutations profondes qui aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, vont bouleverser les modes de production et les trajectoires individuelles des agriculteurs. Ce moment décisif analysé à travers le prisme de la Bretagne rurale, ne concerne toutefois pas simplement cette région mais toute la France et tous les domaines de l'agriculture, viticulture comprise.

Il convient donc de s'y attarder un tant soit peu, afin de voir quelles leçons tirées de ces décennies.

Nous sommes au début du XIX^{ème} siècle. La France pays le plus peuplé d'Europe avec 31 millions d'habitants¹, compte 27 millions de ruraux qui vivent surtout du travail de la terre, en tant que petit propriétaire ou saisonnier. Or, cet émiettement des terres, à une époque, rappelons-le, où le droit de vote est déterminé par l'impôt foncier, contrecarre les aspirations des classes les plus aisées, désireuses d'acquérir des propriétés afin de gagner aussi bien en richesse qu'en statut politique. Le 16 juin 1824, une loi est ainsi votée permettant aux particuliers d'échanger librement leurs terres.

Cette première impulsion politique de remembrement, c'est-à-dire de réorganisation foncière, est un jalon marquant de ce qu'on appelle l'exode rural, soit le départ de paysans vers les grandes villes. Ces migrations sont motivées par ce même manque de terres : les lopins étant morcelés lors des successions, ils finissent par ne plus suffire aux besoins d'une famille, ou contraignent les plus jeunes à partir chercher du travail en ville. Les crises agricoles successives du XIX^{ème} siècle aggravèrent ce mouvement : on peut citer la famine de la pomme de terre de 1845, mais aussi la bien connue crise du phylloxera.

Toutes les régions sont touchées, et dans l'imagerie populaire, personne n'incarne mieux cette première phase que l'héroïne de bande-dessinée Bécassine, jeune bretonne venant à Paris devenir une servante fort maladroite !

Tout change avec la Première Guerre mondiale, et le désastre démographique qui s'ensuit. Les progrès technologiques et les débuts de la mécanisation agricole poussent les politiques, au

rôle jusqu'ici négligeable, à se décider à intervenir. Le 27 décembre 1918, la loi Chauveau autorise l'État à s'immiscer dans les conflits de voisinage par l'instauration de commissions arbitrales ; elles reçoivent comme mission de favoriser des remembrements collectifs, c'est-à-dire la réunion de plusieurs parcelles en un seul terrain. La loi, testée dans un premier temps à Nancy, avait principalement pour but d'aider les régions touchées par la guerre ou qui avaient connus une trop forte mortalité et manquaient de main d'œuvre.

Mais ce faisant, elle appliquait à l'ensemble du territoire son objectif affiché « d'opérations d'améliorations agricoles »²; elle démontre un tournant : désormais, l'État prend fait et cause pour les villes qui doivent être repeuplées et pour ce qu'on baptisera *l'open-field*, de vastes exploitations d'un seul tenant, ouvert aux manœuvres des machines.

Toutefois ces mesures ne frappèrent pas la France de manière uniforme : le Nord-Ouest de la France n'est qu'ainsi peu concerné, et garde une agriculture marquée par la petite propriété et le bocage, ces haies emblématiques qui marquent les délimitations des propriétés.

Une migration agricole forcée.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la Seconde Guerre mondiale entraîne elle aussi, une nouvelle page dans la politique agricole française. Après le relatif laisser-faire du XIX^{ème} siècle et les encouragements de la première moitié du XX^{ème}, l'heure est venue de forcer la main.

Le ministère de l'agriculture crée en 1949 l'Association Nationale des Migrations Rurales (ANMR), à même de l'aider à contraindre les agriculteurs à bouger. Les buts de l'ANMR étaient de :

- libérer de l'espace dans des terrains où dominaient l'agriculture céréalière,
- créer les conditions propices à l'agriculture intensive,
- et relocaliser les paysans dans des territoires de viticultures ou de fruiticulture, comme l'Aquitaine et le Languedoc.

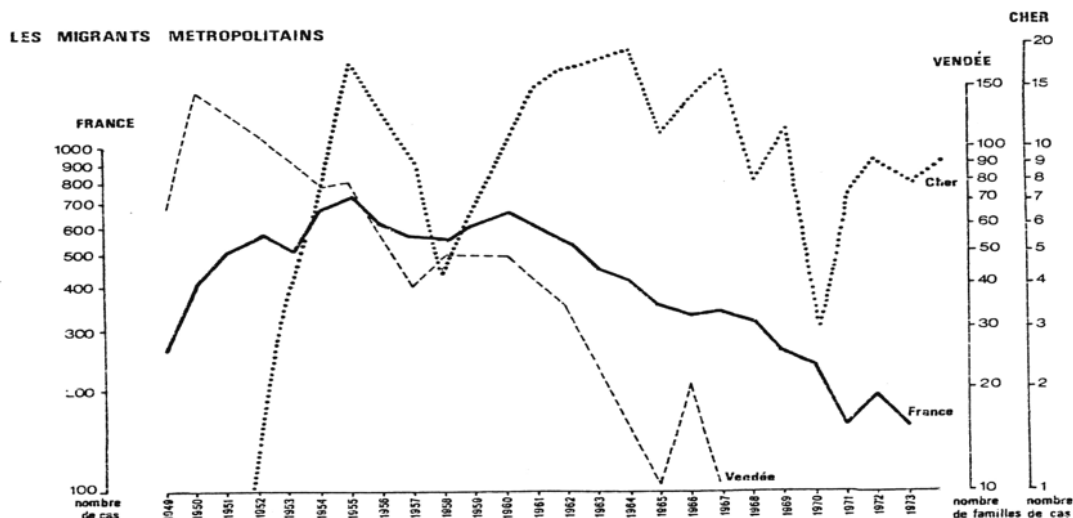
Avec l'aide de tous les syndicats agricoles, l'ANMR installa des antennes régionales qui favorisaient par un financement direct les départs de petits propriétaires ou de saisonniers. Les candidats potentiels, en plus de cette aide, pouvaient même disposer de voyages d'information afin de mieux orienter leur choix de destination. Par ailleurs, on souhaitait qu'ils ne partent pas seuls et on les encourageait à venir s'installer en famille, afin de profiter de toute la main d'œuvre possible. C'est d'ailleurs cette unité familiale qui est conservée dans les rapports de l'ANMR : dans la seule année 1949, 257 familles partent des régions du Nord-Ouest vers le Sud-Ouest, avec en sus, une prime à l'achat d'équipement³.

Les paysans expulsés se voyaient proposer une alternative plus radicale encore : abandonner leur métier pour embaucher dans les usines industrielles (automobiles ou agro-alimentaires). Les entreprises bénéficiaires du dispositif agissaient de concert avec les organismes publics ; elles avaient par exemple accès aux fichiers agricoles, ce qui leur permettait de 'cibler' leur recrutement⁴.

Il faut se rendre compte de la violence de cet événement : si sur le papier, ces migrants agricoles avaient fait le choix du départ, il s'agissait un marché de dupe. La Surface Minimum

d'Installation ou SMI n'existait pas encore ; elle ne fut adoptée qu'en 1962 et laissée à la discrétion des départements. Aussi les paysans partant avec leurs conjoints et leurs enfants se retrouvaient sur des terres tout aussi petites que celles qu'ils venaient de laisser. En parallèle, les syndicats régionaux de migrations disposaient de réels leviers pour contraindre au départ : regroupant les propriétaires terriens, ces associations pouvaient ainsi augmenter le bail des terres tenues en fermage (louées) ou tout bonnement l'annuler pour chasser les paysans qui disposaient jusqu'alors d'une propriété utile, c'est-à-dire qui vivaient de leurs récoltes.

Évolution du remembrement par familles en France, de 1949 à 1970



Source: REY Violette, "Le thème de la migration agricole en France" dans *Les Cahiers de Fontenay*, n°7, 1977.

La précarisation des paysans s'accompagne d'un véritable choc culturel : si la Bretagne fut visée en priorité par ses mesures c'est aussi parce qu'au début du siècle, la moitié de ses habitants ne parlait pas le Français. Déracinés, les migrants se réorganisaient alors tant bien que mal en communautés, créant un mouvement grégaire qui renforça les arrivées dans le Sud-Ouest : en 1949, l'abbé Mévellec, aumônier de ce qu'il appelait « les Bretons du Sud-Ouest », confirme ainsi l'implantation de 12 000 Bretons dans la région que l'auteur qualifie même de "colonie bretonne", dans un ouvrage curieux vantant les mérites du départ, écrit avec l'aide d'organisations syndicales du Périgord et de Bretagne, financées par l'ANMR⁵.

La situation empira à partir de la Loi d'Orientation Agricole du 5 août 1960, puisque si l'aide au départ est maintenue, celle pour l'achat d'équipement est supprimée tandis que les syndicats d'aides à la migration ne fournissent plus qu'une aide administrative et non financière pour trouver un terrain. Le poids de la dépense repose désormais sur les individus.

Malgré tout, le mouvement se prolongea et continua de s'accélérer pour perdurer jusque dans les années 1970. C'est au total près de 10 000 familles venues de Bretagne, de Normandie mais aussi du Nord qui partirent s'installer à travers la France, laissant derrière près de 140 milles hectares, consolidés dans de grandes exploitations.

Origines et lieux d'arrivée du remembrement

Tabl.2 EVOLUTION DE L'ORIGINE DES MIGRANTS

	1949/1955 ¹	1960/1965	1966/1973 ²
- Bretagne	12% {	3% {	2% {
- Basse Normandie	5% { 68%	17% { 45%	9% { 20%
- P. Loire et Deux-Sèvres	51% {	25% {	9% {
- Nord - Picardie - Hte Normandie - Rég. Paris. Eure-et-Loir	14%	36%	46%
- Autres (Ardennes - Vosges.....)	17%	17%	32%
	100%	98%	98%

Tabl. 3 EVOLUTION DU LIEU D'ARRIVEE DES MIGRANTS

	1949/59	1960/65	1966/73	Total
Poitou - Charente	32%	21%	11%	21%
Aquitaine	16%	9%	13%	13%
Midi - Pyrénées	14%	12%	17%	14%
Centre + Yonne + Côte d'Or	20%	24%	22%	22%
Limousin - Allier	13%	26%	24%	21%
Autres	4%	7%	12%	8%
Total	100% 5.761 cas	100% 2.961 cas	100% 1.605 cas	100% 10.327 cas

Source: REY Violette, "Le thème de la migration agricole en France" dans *Les Cahiers de Fontenay*, n°7, 1977.

Le remembrement, volontariste et aveugle.

Car l'exode obligatoire se conjugue au remembrement pour mettre fin aux bocages et favoriser l'*open field*. Le choix fait pendant le régime de Vichy, est confirmé et amplifié à la libération : la France doit rattraper son retard sur les pays anglo-saxons en termes de productivité ; cette 'modernisation' veut établir la France comme puissance agricole exportatrice.

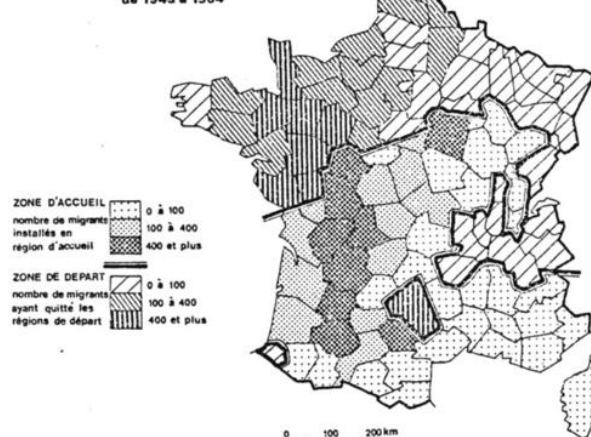
L'agriculture intensive par la mécanisation puis l'introduction de la chimie va conduire à l'explosion de la production céréalière qui atteint des records. Elle se répercute dans les secteurs de la viande, une part importante des terres remembrées sont destinées à la monoculture de maïs à destination de l'alimentation des animaux d'élevage.

En parallèle, apparaît une spécialisation géographique avec un Sud plus tourné vers les produits du terroir prestigieux : un rapide coup d'œil à la carte des AOC/AOP et IGP de France montre ainsi la concentration de ces appellations réputées qualitatives dans les aires d'arrivées des paysans des années 1950/1960⁶.

Ce choix politique n'est pas conduit sans heurts : pendant des décennies, il est imposé par la force ; manifestations, protestations, réclamations sont écrasées par des interventions policières ou militaires violentes. Les campagnes se divisent entre 'pro' et 'anti' remembrement, les seconds accusant les premiers de n'être que des 'profiteurs'. Là aussi, les fonctionnaires agricoles sont récompensés pour appliquer cette politique (à l'hectare remembré) ; ils rejoignent les rangs de accapareurs.

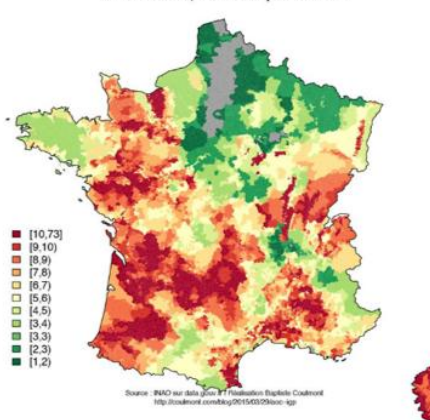
Corrélation entre les appellations et les lieux d'implantation du remembrement

LA MIGRATION AGRICOLE FRANCAISE
de 1949 à 1964



Source: REY Violette, "Le thème de la migration agricole en France" dans *Les Cahiers de Fontenay*, n°7, 1977.

Nombre d'AOC, AOP et IGP par commune



Source: Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), carte datée du 30 avril 2024

Les traces de ces divergences profondes existent encore aujourd'hui : les descendants des acteurs de l'époque ne se parlent toujours pas et les maisons construites grâce aux primes versées sont encore montrées du doigt⁴.

Le remembrement ne cherche donc pas à nourrir la France mais orienter sa production agricole vers un nouveau modèle :

- travailler avec moins de main d'œuvre afin de libérer des "bras" pour les autres secteurs de l'économie ;
- utiliser du matériel (issus des usines) et de la chimie ;
- passer de denrées brutes (fruits, légumes, lait, viande, etc.) ou faiblement transformées (beurre, fromage, etc.) à des aliments transformés et peu chers (l'agro-alimentaire).

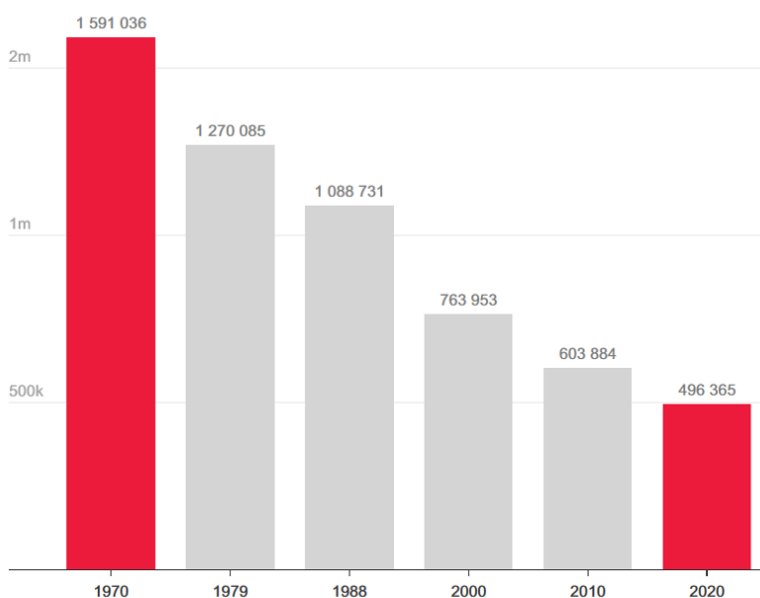
Une alimentation bouleversée.

À ce niveau-là, la politique choisie a eu des résultats incontestables :

-en 50 ans (1945 - 1995) par exemple, le rendement du blé est passé de 15 quintaux / ha à plus de 70 !

-sans remonter au XIXème siècle où un actif sur deux était paysan,

Évolution du nombre d'exploitants agricoles en France



Source: Agreste - Ministère de l'Agriculture

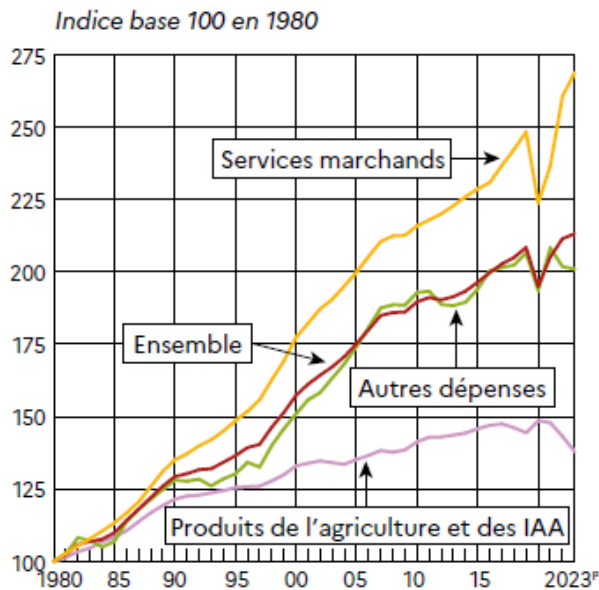


notre pays a perdu 70% de ses agriculteurs en 50 ans et le phénomène se poursuit avec à ce jour moins de 400 000 « exploitants ». La part de l'emploi agricole pèse moins de 2% des actifs !

-la forte hausse du revenu agricole s'est faite par l'endettement dont le taux s'élève aujourd'hui à 45% (0 en 1950) et la subvention (issues de la PAC politique agricole commune européenne) qui pèsent 10 à 15% des ressources. Pour la viticulture, 90% des aides sont destinées au matériel ;

-la part de l'alimentaire s'est effondrée de 38% en 1960 à 16,5% en 2023 des dépenses des "ménages" ; 85% du budget alimentation va aux produits transformés de l'IAA (industrie agro-alimentaire) contre 15% aux produits agricoles "bruts".

Consommation des ménages en volume



Source : Insee - Comptes nationaux - Base 2020

Inflation ou non, les prix alimentaires augmentent beaucoup moins que ceux des autres dépenses.

La France est devenue une puissance agricole aux rendements colossaux qui lui ouvrent les marchés d'exportation (première en Europe, 3ème dans le monde).

2- exploitant agricole ou paysan, un choix radical.

Ces performances ne peuvent faire disparaître les conséquences d'un modèle monomaniacal :

- la perte d'attractivité d'un métier qui ne paie pas, enfonce dans la misère des pans entiers du territoire et débouche sur le fantasme un peu fou d'une agriculture sans humains ;
- l'absence de sens pour une activité issue de la nature et qui pour le moins, contribue à la maltraiter, laisse disparaître la pérennité de ses ressources. La disparition des bocages et la monoculture entraînent par exemple la prolifération des algues vertes ;
- la difficulté à bien nourrir (les produits de l'IAA ont engendré mal bouffe, maladies ou obésité) et la pollution (glyphosate, néonicotinoïdes, etc.) qui se généralise pour toucher d'abord les familles et salarié.es des agriculteurs eux-mêmes.

La productivité à tout crin se heurte au mur du changement climatique et de la pollution des sols : le blé voit son rendement du blé diminuer de 6 % pour chaque degré de température supplémentaire, et gâvé d'intrants, chuter sa qualité nutritive .

Il ne faut pas négliger non plus une conséquence de l'action combinée du remembrement des parcelles dans le Nord et d'une forte demande de terres dans le Sud : découlée à partir de 1960 de toutes aides de la part de l'État, elle a contribué à augmenter drastiquement le prix du foncier rural et à limiter l'accès à la propriété.

Le paysage rural français tel que nous le connaissons, souvent vanté pour son ancienneté et ses traditions, n'est somme toute qu'une invention récente, une construction créée par une volonté politique forte qui a accéléré un mouvement de fond, celui d'agriculteurs en quête d'une meilleure vie. La mécanisation et l'industrialisation de la profession ont trop souvent masqué cet interventionnisme, qui reste aujourd'hui très peu étudié.

Le livre en quête *L'Histoire enfouie du remembrement* rouvre ainsi une page pas si ancienne, celle de nos grands-parents, et nous invite à repenser nos certitudes. L'agriculture n'est pas une sorte d'objet inamovible et éternel : elle connaît des inflexions et des changements au gré des inquiétudes et des besoins de ceux qui la font vivre. Elle peut, et a déjà, par le passé, changer de manière radicale. Si les méthodes de l'ANMR sont plus que discutables, voire brutales, elle souligne combien un politique déterminée peut bouleverser toute la profession.

À l'heure d'angoisses écologiques et économiques, où certains ne cessent de marteler que tout changement vers une agriculture plus qualitative, rémunératrice et exportatrice est impossible, l'épisode du remembrement nous aide à comprendre et à imaginer un renouveau soutenu par une vision claire.

La dénomination du métier même, qui est passée pour le syndicalisme de l'agriculteur à l'exploitant agricole, permet d'envisager une (r)évolution vers le paysan, plus complète et apte à susciter des vocations.

L'agriculture reste déterminée par des choix, des stratégies.

Sources

¹ <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2021-2022-rapport-cahier-1-demo-chap-01-01-le-recul-du-poids-demographique-de-la-france-en>

² CHABROL Virginie, « Le remembrement comme vecteur d'une idée urbaine » dans *Histoire & Mesure*, n°15, 2010, éditions EHESS.

³ *Population. Revue trimestrielle de l'Institut National d'Études démographiques*, 1956, n°1, p. 152.

⁴ dans *Champs de Bataille. L'Histoire enfouie du remembrement* aux éditions Delcourt

⁵ F.MÉVELLEC, *Les Bretons d'Aquitaine*, 1949, imprimerie de « France Nouvelle », Nantes.

⁶ <https://www.data.gouv.fr/reuses/nombre-daoc-aop-igp-par-commune/>

-REY Violette, "Le thème de la migration agricole en France" dans *Les Cahiers de Fontenay*, n°7, 1977, p. 65-71.

Auteurs :

-Fabrice Chaudier, consultant commerce - marketing, spécialiste des marchés viticoles depuis 2001

06 15 07 26 67 | fabricechaudier@aol.com - vinsetventes@gmail.com | vinsetventes.fr

-Roxane Chaudier, maîtresse en histoire, Université Paris Cité

22 septembre 2025